

[Quoi de 9 ?]

Les 9 infos du mois

À la [1] : **Égalité** : encore bien des progrès à faire



Évidemment, il y a eu MeToo, la parole qui se libère et les condamnations du sexisme sous toutes ses formes.

Évidemment, dorénavant c'est tolérance zéro pour le harcèlement sexuel dont tant de femmes sont victimes.

Évidemment, la loi impose la parité des candidatures en politique.

Évidemment, et fort heureusement, les choses avancent et les mentalités évoluent...

Mais si lentement, et il y a tant à faire. Certes plusieurs millénaires de pratiques machistes ne s'effacent pas en quelques années, mais il est urgent de faire cesser la domination d'une moitié de l'humanité sur l'autre.

La première nécessité est celle d'informer. La seconde d'éduquer.

Interroger les stéréotypes, bousculer les clichés, remettre en cause les poncifs sont autant de démarches indispensables pour faire vivre l'égalité entre les femmes et les hommes au quotidien.

Une journée des droits des femmes par an n'y suffira certes pas, mais elle peut contribuer à sensibiliser. Ainsi, parmi des nombreuses communications qui ont accompagné ce 8 mars 2019, l'enquête réalisée par la Fondation des Femmes est édifiante. Elle montre combien est encore long le chemin à parcourir pour atteindre l'égalité. Voir notre article sur notre site : <https://centrehenriaigueperse.com/2019/03/08/egalite-femmes-hommes-encore-un-long-chemin-a-parcourir/>
Vous trouverez également un article de fond sur ce que nous apprend la recherche de l'égalité femmes-hommes dans le numéro 1 de notre revue [R].

Le [sommaire] de ce numéro :

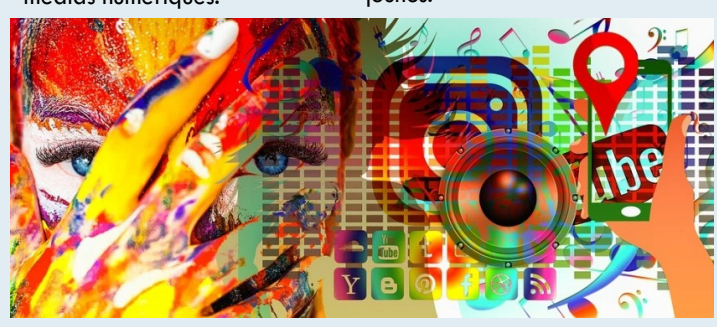
- 1: **Égalité - parité - mixité**
- 2: **Les jeunes s'informent**
- 3: **Pilotes et pilotages**
- 4: **Décret du 9 mars 1952...**
- 5: **De l'usage de la pédagogie**
- 6: **La grand débat de la culture**
- 7: **La "bildung"**
- 8: **À voir, à lire, à écouter**
- 9: **Dans l'agenda**

2 : Le [Chiffre] à retenir: **54 %** des élèves de 3^e et **68 %** de ceux de terminale déclarent s'informer sur l'actualité.

Les jeunes s'informent. Et la première source de leur information est celle de leur entourage. C'est également celle en qui ils ont le plus confiance. Devant les réseaux sociaux et les médias numériques.

Seule, parmi les médias traditionnels, la télévision tire son épingle du jeu, tant comme source d'information (pour 92 % en 3^e ; 89 % en terminale) que pour la confiance que lui font les jeunes.

Mais ces chiffres que livre la dernière étude du Cnesco ne doivent pas masquer la grande disparité entre jeunes et particulièrement l'impact du milieu social et économique. Face à l'information, les inégalités sont frappantes.



Lire notre article :

<https://centrehenriaigueperse.com/2019/02/25/les-jeunes-et-les-medias/>

Et l'étude du Cnesco :

http://www.cnesco.fr/wp-content/uploads/2019/02/190221_Zoom_Cnesco_Medias.pdf

3 : Du côté de la [Recherche]: pilotes et pilotage à l'Éducation nationale



Deux logiques coexistent dans le pilotage de notre système scolaire. Une dimension institutionnelle et normative vécue de manière hiérarchique, verticale et descendante. Une approche professionnelle, centrée autour de l'enseignement au cœur des écoles et des établissements.

Les "cadres" de l'Éducation nationale se situent au croisement des deux.

La revue de littérature scientifique, nourrie de nombreux exemples internationaux, proposée dans le dernier dossier de veille de l'Ifé et conduit par Olivier Rey permet de mieux situer les évolutions des missions et des métiers de ces cadres que sont les inspecteurs, les personnels de direction ainsi que certains coordonnateurs, comme par exemple dans l'éducation spécialisée.

S'il n'aborde pas les « cadres administratifs », ce dossier rend compte de la nécessité, pour que cet encadrement puisse assumer pleinement ses fonctions, de bénéficier à la fois de reconnaissance hiérarchique mais aussi de celle du terrain et donc de pouvoir jouir d'une dose d'autonomie et d'initiative.

Oserait-on ajouter de confiance ?

Article complet et référence du dossier de veille de l'IFÉ à retrouver sur notre site : <https://centrehenriagueperse.com/2019/03/04/quels-pilotes-pour-lecole/>

4 : C'est notre [Histoire]: quand le pouvoir revendique son autorité sur les enseignants

"... par leur engagement et leur exemplarité, les personnels de la communauté éducative contribuent à l'établissement du lien de confiance qui doit unir les élèves et leur famille au service public de l'éducation."

Ces mots de l'article 1^{er} de la loi Blanquer suscitent bien des inquiétudes, plus d'un y voyant la main mise du ministère sur la liberté d'expression des personnels.

Cette question n'est pas nouvelle. Elle a même connue une actualité plus brûlante et un traitement plus expéditif à d'autres époques. Ainsi en 1852, sans attendre une loi sur l'instruction publique, le ministre H. Fortoul publie un décret signé le 9 mars par le Prince président Louis-Napoléon. Comme il le précise dans son courrier aux recteurs le 15 mars, le ministre permet ainsi la reprise en main par l'État des établissements publics placés sous sa responsabilité et leurs personnels.

"L'immovibilité n'est acquise qu'au fonctionnaire irréprochable et dévoué..." précise le ministre de l'époque.

Comme en écho, Jean-Michel Blanquer semble répondre : "Si on me dit que les professeurs doivent être exemplaires, je suis fier d'être professeur."

Certainement "des principes propres à rétablir l'ordre et la hiérarchie dans le corps enseignant" comme le précise l'introduction du décret de 1852 ?

Louis-Napoléon, Président de la République française, Sur le rapport du ministre de l'Instruction publique et des Cultes, Considérant que, en attendant qu'il soit pourvu par une loi à la réorganisation de l'enseignement public, il importe d'appliquer, dès aujourd'hui, des principes propres à établir l'ordre et la hiérarchie dans le corps enseignant, Décrète :

Chapitre I^{er} – De l'autorité supérieure de l'enseignement public

Art. 3. – Le ministre, par délégation du président de la République, nomme et révoque les professeurs de l'École nationale des chartes, les inspecteurs d'académie, les membres des conseils académiques qui procèdent précédemment de l'élection, les fonctionnaires et professeurs des écoles préparatoires de médecine et de pharmacie, les fonctionnaires et professeurs de l'enseignement secondaire public, les inspecteurs primaires, les employés des bibliothèques publiques, et généralement toutes les personnes attachées à des établissements d'instruction publique appartenant à l'État.

Il prononce directement et sans recours contre les membres de l'enseignement secondaire public : la réprimande devant le conseil académique, la censure devant le Conseil supérieur, la mutation, la suspension des fonctions avec ou sans privation totale ou partielle de traitement, la révocation.

Il peut prononcer les mêmes peines contre les membres de l'enseignement supérieur, à l'exception de la révocation, qui est prononcée, sur sa proposition, par un décret du président de la République.

5 : Pour se [Former]: vous avez dit des méthodes pédagogiques ?

Bien que très largement utilisée, l'expression « méthodes pédagogiques » semble renvoyer davantage au mythe d'un idéal qu'à la réalité des pratiques d'enseignement. Seuls les stagiaires en formation initiale seraient en demande de « méthodes » afin de les aider à faire classe.

Plus éclectiques, les pratiques d'enseignement et d'apprentissage sont en perpétuelle adaptation, répondant aux circonstances, au contexte, aux réactions des élèves...

L'analyse dans différentes disciplines montre cette diversité qui se nourrit des méthodes sans chercher à les appliquer à la lettre.

La véritable aide pour les pédagogues réside donc davantage dans la capacité d'observation et d'analyse des pratiques, ce qui nécessite une coopération renforcée avec les chercheurs.

Lire notre article : <https://centrehenriagueperse.com/2019/03/06/de-quoi-les-methodes-pedagogiques-sont-elles-le-nom/>



6 : Un peu de [Culture(s)] :

« Dans la culture " Laissez la place aux jeunes, aux femmes, aux Noirs, aux Chinois, aux étrangers" » Le journal La Croix site ainsi une participante au Grand débat.

Évidemment, la question culturelle n'est pas le cœur des échanges et ne faisait pas partie des sujets abordés par le Président de la République dans sa lettre aux Français. Pourtant le site dédié à ce sujet a déjà recueilli plus de 2000 contributions

Essentiellement pour dire qu'il faut sortir de la ségrégation et de l'élitisme culturels, donner les moyens à la hauteur des enjeux, assurer un statut aux artistes, développer l'éducation artistique et culturelle.

Des attentes que le ministre dit entendre, même s'il prévient de pas avoir de baguette magique...

Le site dédié : <https://granddebatculture.fr/>



7 : Chez nos [Voisins] et dans le [Monde]: la Bildung, clé de l'Éducation en Allemagne

Difficile de traduire en français le concept de Bildung puisqu'il est constitué à la fois des connaissances et expériences individuelles dans leur rapport avec la collectivité, qu'il inclut l'esprit critique, qu'il se conçoit dans un développement tout au long de la vie et constitue ainsi la culture générale d'un citoyen du XXIe siècle.

«Ce concept renvoie donc à ceux d'éducation et d'humanisme.»

À la fois processus d'acquisition de savoirs et démarches de développement et d'épanouissement dans une démarche participative, la Bildung est au cœur des démarches d'éducation en Allemagne. Favorisant les démarches actives, elle est assez proche de notre éducation populaire mais ne postule pas la démocratie et se concentre davantage sur la formation de l'individu et son bien-être dans le groupe que du citoyen.

Dans chaque numéro de la revue [R] la rubrique "Regards d'ailleurs" propose une présentation des systèmes éducatifs d'autres pays.

Ainsi vous pouvez retrouver la place de la « Bildung » dans le numéro 2 de janvier 2019.

Les pages "Vues d'ailleurs" sur le site de l'UNSA Éducation, vous en donne des actualités régulières : <http://www.unsa-education.com/spip.php?rubrique36>



8 : À [Voir], à [Lire], à [Écouter]

Frontières de l'école et Frontières dans l'école : enjeux politiques et défis éthiques

Recherches en Éducation numéro 36 - Mars 2019

L'École doit-elle être ouverte sur le monde et ses enjeux, ou un lieu clos et protégé ? Comment l'éducation, par essence « sans frontières », peut-elle ou doit-elle s'ancrer en un lieu, une histoire et un temps pour y répondre spécifiquement ?

Et, en Éducation, si les frontières devaient être comprises non comme des barrières, mais comme des seuils et des lieux de passages ?

Les fondamentaux : des films agités pour bien cogiter

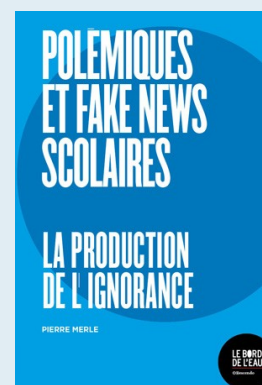
Plus de 400 films d'animation pour apprendre, de façon ludique, les notions fondamentales de l'école élémentaire. Organisés par séries, les films d'animation peuvent également être utilisés indépendamment.

Chaque vidéo est accompagnée pour les enseignants, d'une fiche pédagogique ; pour les parents ou les médiateurs éducatifs, d'une fiche d'accompagnement, composée notamment d'une présentation du thème et de pistes d'activités/

<https://www.reseau-canope.fr/lesfondamentaux/accueil.html>

On en parle...
mais qu'en sait-on vraiment ?

Pierre Merle analyse le développement des fausses informations scolaires et la manière de lutter contre.





Le Centre de Recherche, de Formation et d'Histoire sociale de l'UNSA Éducation

Pour tout contact :
Denis Adam
Délégué général
Centre Henri Aigueperse

87bis, avenue George Gosnat
94200 Ivry-sur-Seine

Téléphone : 07 70 74 33 33

Courriel : centrehenriaigueperse@unsa-education.org

9 : À noter dans [l'agenda]

Les 15 et 16 mars

Pour le climat

Relayant l'appel mondial de l'adolescente suédoise Greta Thunberg à l'origine de mobilisations dans de nombreux pays, de jeunes français ont annoncé une "grève pour le climat" nationale le vendredi 15 mars. "Nous, collégiens, lycéens et étudiants, avons notre mot à dire face à l'inaction de la majorité de nos aînés. C'est notre avenir qui est en jeu", écrivent-ils dans un communiqué de la plateforme Youth for Climate France.

Le lendemain, samedi 16 mars, organisée par Rise For The Climate France, et en soutien entre autres à l'Affaire du siècle, c'est une nouvelle « marche pour le climat » qui aura lieu dans de nombreuses villes.

Il s'agit d'exiger « des mesures drastiques pour une réorganisation de la société sur des bases de justice et solidarité pour nous et pour la planète ».

L'UNSA soutient et s'associe à ces deux actions et porte l'urgence d'un pacte social et écologique.

Le 2 avril 2019

L'association comme espace d'innovation démocratique

Animé par Emmanuel Porte cette conférence-débat proposée par l'INJEP discutera des thèmes abordés par le Cahier de l'action n°53 consacré aux innovations démocratiques dans les associations.

Du 5 mars au 5 avril

7ème édition du Baromètre UNSA des métiers de l'Éducation

Quelques clics pour donner son avis sur son métier, ses évolutions, sa perception de la politique éducative, ses préoccupations professionnelles.

Votre parole compte, alors n'hésitez pas à vous exprimer :

<http://barometre-metiers.unsa-education.com/index.php/673622?lang=fr>



Notre site a 1 an !



Avez-vous lu tous nos articles ?
Pour n'en louper aucun, abonnez-vous à notre site :

<https://centrehenriaigueperse.com/>



« Oxygène(s) »

Un peu d'espièglerie ne peut nuire, pourvu qu'elle soit douce

« Connaissez-vous une grande civilisation qui ne soit pas née d'une espièglerie... » s'amuse, en bon gascon qu'il revendique d'être, Michel Serres.

Mais s'il invite au rire, c'est au rire doux, celui qui permet de sortir des sentiers battus, de faire une bonne farce aux convenances, mais qui ne blesse pas, ne meurtrit pas.

L'amusement communicatif de petite Poucette qui se moque gentille de Grand-papa Ronchon en lui montrant que le monde d'aujourd'hui vaut bien celui d'hier : tous deux virtuels et de vertu.

Le sourire du don qui, modeste, ne se rend pas, mais peut se transmettre vers l'autre, l'inconnu et l'avenir...

Morales espiègles
Michel Serres



Le Pommeur manifeste